

# ON EN PARLE...

## Prix du développement durable

La Ville de Nyon a décerné son 10<sup>e</sup> Prix du développement durable qui récompense des initiatives exemplaires. Les lauréats du concours répondent à deux questions sur l'impact de ce prix pour la poursuite de leurs activités.



Yves Portenier (Directeur de création), Mathieu Portenier, Daniel Rossellat (Syndic), Elise Buckle et Thomas Deboffe (membres du jury).

### Sweet Rebels

Grâce à son studio de design original, l'association Sweet Rebels offre une intégration professionnelle et sociale aux personnes en situation de handicap mental. En valorisant leur créativité artistique, l'association démontre la pertinence d'une économie sociale et solidaire, basée sur des valeurs telles que l'inclusion et l'autonomie. A travers sa participation à diverses actions de sensibilisation et la mise en œuvre de sa politique d'achat et de production responsable, Sweet Rebels s'engage également de façon exemplaire sur le plan environnemental. [sweetrebels.org](http://sweetrebels.org)

#### LAURÉAT

Catégorie Réalisation de projet - Prix de 10'000 francs

#### Que représente l'attribution de ce prix pour vous ?

C'est la confirmation que le chemin que nous avons emprunté depuis 2015 est juste ; ça valait la peine de persévérer pour que le projet voie le jour et perdure, malgré les difficultés. Au niveau symbolique également, nous ressentons ce prix comme un tremplin pour le renforcement et le développement de nos activités avec déjà plein de nouveaux projets d'inclusion en tête.

#### Comment votre association peut-elle renforcer son action en faveur de la durabilité ?

Nous venons d'être certifiés B Corp : cette labellisation récompense les organismes s'engageant pour la durabilité et l'économie inclusive. Pour nous, cela revêt deux dimensions : une validation de nos accomplissements, mais également un engagement à s'améliorer dans les prochaines années. Pour Sweet Rebels, cet engagement va se traduire dans les domaines suivants : la gouvernance, le développement d'une économie de proximité et le choix de mandants, partenaires et fournisseurs responsables.



Patite Minassian (responsable administrative et marketing), Anne Gudin-Recoing (Directrice), Daniel Rossellat (Syndic), Maria Daher (membre du jury).

### DISTINCTION

Catégorie Entreprise

### Collège Champittet

Le Collège Champittet a été récompensé pour l'intégration de la thématique de la biodiversité dans ses programmes scolaires. En outre, les élèves ont pu s'impliquer dans la création et l'exploitation d'un jardin pédagogique biologique, ou la construction d'équipements en faveur de la biodiversité. La pérennité de la démarche menée a permis au collège de recevoir la labellisation Eco-Schools. A travers cette distinction, le jury souhaite souligner l'opportunité pour tous les acteurs du milieu éducatif de renforcer les efforts de sensibilisation au développement durable pour les jeunes. [champittet.ch](http://champittet.ch)

#### Que représente l'attribution de cette distinction pour vous ?

Cette distinction est une reconnaissance du travail accompli avec les élèves, leurs professeurs et de leur engagement. Elle donne une légitimité à nos actions car nous ambitionnons que le travail effectué par les enfants porte ses fruits également dans le cercle familial.

#### Quels projets en faveur de la durabilité prévoyez-vous en 2020 au sein de votre école ?

Nous souhaitons renforcer l'éducation autour de l'alimentation, notamment pour limiter le gaspillage alimentaire dans notre restaurant scolaire. Et faire comprendre aux élèves l'impact que peut avoir la nourriture sur leurs capacités d'apprentissage et leurs émotions.

Nous allons poursuivre nos actions en cours, comme le potager, et assurer la continuité du label Eco-Schools avec de nouveaux engagements. Nous allons lancer le projet « Ecole à ciel ouvert » qui vise à emmener les élèves dans la nature pour donner vie aux apprentissages des disciplines classiques, dans un environnement stimulant.

Le jury a également remis un certificat au Festival du Film Vert de Nyon, finaliste non primé, pour le récompenser de son engagement constant en faveur de la sensibilisation de la population au développement durable et la diversification croissante de ses actions.

[festivaldufilmvert.ch](http://festivaldufilmvert.ch)